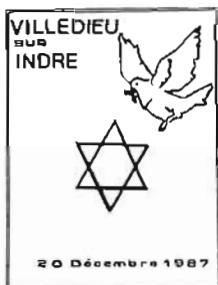


LES GRANDS ÉVÉNEMENTS



REMISE DE LA MÉDAILLE DES JUSTES

20 DÉCEMBRE 1987

Qui a assisté le 20 décembre 1987 à cet événement hors du commun que fut dans notre Commune la remise de la Médaille des Justes, en conservera à coup sûr le souvenir d'un moment privilégié et empreint d'une intense émotion.

L'Etat d'ISRAËL par la Loi Yad-Vachem permet d'accorder une distinction et la citoyenneté Israélienne d'honneur aux « Justes des Nations », c'est-à-dire à ceux qui, parfois au risque de leur vie, ont assisté des familles ou des enfants Juifs durant la dernière guerre mondiale.

Deux familles du Canton de BUZANÇAIS ont ainsi reçu cet honneur.

M. et Mme Karol ORZAKIEWICZ de BUZANÇAIS qui hébergèrent le petit Ephraim ISRAËLI qui avait fait le voyage de TEL-AVIV pour cette occasion.

Mme Marcelle LEPINE, hélas décédée, et figure bien connue de VILLEDIEU, représentée par ses 3 enfants, et qui avait hébergé durant cette même période où sévissait en Europe la folie du nazisme, la petite Henriette ULRICK, dont la mère s'était également déplacée pour l'occasion.

Le Préfet de l'Indre et le Représentant du Général de l'E.S.M.A.T. participèrent à cette cérémonie présidée par M. le Ministre Plénipotentiaire près de l'Ambassade d'ISRAËL, M. AVIRAN, et le Rabbin LICHÉ.

L'Association FRANCE-ISRAËL qui avait beaucoup œuvré pour cette manifestation était représentée par son active présidente sur l'Indre, Mme Paula KEROB, et de très nombreuses personnalités avaient tenu à s'associer à cette cérémonie.

Celle-ci débuta par un dépôt de gerbe au Monument aux Morts où furent interprétés



La fanfare prend place.
Elle avait appris pour la circonstance l'Hymne Israélien : Bravo !



Sous le drapeau français et celui de l'Etat d'Israël, les enfants des écoles qui ont chacun à la main un de ces drapeaux s'apprêtent au défilé.



A l'arrivée au Monument aux Morts la gerbe à l'étoile de DAVID près du Préfet et du Ministre plénipotentiaire près l'Ambassade d'Israël, M. AVIRAN.



Le Rabbin LICHÉ s'apprête à prononcer la Prière des morts.

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS

les hymnes nationaux et en particulier l'hymne Israélien que la fanfare avait tout spécialement appris pour l'occasion, ce qui mérite un coup de chapeau particulier.

Le Rabbin LICHÉ lut dans le recueillement la Prière des Morts dans laquelle retentirent les noms sinistres de Treblinka, Auschwitz, Dachau et autres lieux d'infamie.

Les enfants des écoles avaient chacun à la main, qui un drapeau français, qui un drapeau à l'étoile de David.

Le groupe se dirigea ensuite à la salle des fêtes Jean Moulin, notre illustre résistant à qui meilleur hommage ne pouvait être rendu.

La chorale du Rabbin LICHÉ entonna des chants juifs et clôtura la manifestation par les deux hymnes nationaux chantés, et les enfants des écoles interpréteront de leur côté un magnifique chant d'espérance et de paix en hommage à tous ceux, enfants en particulier, qui sont les victimes innocentes des guerres et du fanatisme.

Dans son allocution, M. le Maire, évoqua le caractère exemplaire et symbolique de la cérémonie qui s'adressait également à tous ceux qui, au-delà des murs de cette salle, « ont recueilli, protégé, aimé et élevé comme leurs enfants, ces fils d'ISRAËL, ou leurs familles, pourchassés, traqués par les exécuteurs d'une idéologie infernale et sans pitié ».

Il assurait le Représentant de l'Ambassade d'Israël de l'amitié de la population de VILLE-DIEU et souhaitait que cet Etat puisse vivre en paix dans des frontières sûres et reconnues.

Dans son discours de très haute tenue le Rabbin LICHÉ cita la Bible et en appela à l'abnégation et à l'amour des Hommes.

M. AVIRAN, Ministre Plénipotentiaire, proclama cette très belle idée : « Entre la vengeance et le pardon, la mémoire doit s'imposer », et il remit au nom de l'Etat d'ISRAËL la médaille et le diplôme aux récipiendaires au milieu d'une grande émotion.

Le Préfet insista de son côté sur la nécessité de toujours lutter contre le racisme et l'antisémitisme et de développer l'amitié entre les peuples pour toujours plus protéger la dignité humaine.

Puisse cette leçon être retenue par tous ceux qui auraient tendance à oublier ou à ne pas vouloir se souvenir des horreurs et des crimes subis en particulier par le Peuple Juif et par tous ceux qui, hier ou aujourd'hui, sont les victimes du fanatisme, du racisme et de toutes les politiques qui prônent l'intolérance et le non respect de la personne humaine.

Puissions-nous, aujourd'hui et demain, nous souvenir et enseigner que « La vie est le plus beau des cadeaux » et proclamer à jamais : « Liberté, Liberté Chérie », ainsi que devait le déclarer Jean-Paul THIBAULT à la fin de son discours.



A la salle des fêtes, Paula KEROB de l'Association France-Israël est écoutée par les enfants de Mme LEPINE, derrière le portrait de leur défunte mère et par M. et Mme ORZAKIEWICZ.



M. AVIRAN, Ministre Plénipotentiaire près l'Ambassade d'Israël prononce son allocution devant une salle comble.